

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 05/10/2022  
ID Télétransmission : 033-213300635-20221004-125954-DE-1-1

**Séance du mardi 4 octobre  
2022  
D-2022/314**

Date de mise en ligne : 07/10/2022

certifié exact,

**Aujourd'hui 4 octobre 2022, à 14h05,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Madame Catherine FABRE absente de 15h30 à 18h00, Monsieur Bernard-Louis BLANC présent jusqu'à 16h30, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 16h58, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17h30.

### **Excusés :**

Madame Brigitte BLOCH, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

**Appel à projets dans le cadre de la saison culturelle croisée  
France Portugal 2022  
Soutien et accompagnement des acteurs bordelais.  
Autorisation - Décision.**

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Décidée en juillet 2018 par le Président de la République française et le Premier ministre portugais, la Saison France-Portugal se tient simultanément dans les deux pays entre mi-février et octobre 2022. [Initialement prévue entre juillet 2021 et février 2022, les dates de la Saison France-Portugal ont été décalées en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19].

Cette saison croisée s'inscrit dans la continuité des présidences portugaise et française de l'Union européenne (présidence tournante exercée par le Portugal au 1er semestre 2021 et par la France au 1er semestre 2022). Elle est l'occasion de souligner la proximité et l'amitié qui lient nos deux pays, incarnées notamment par la présence en France d'une très importante communauté luso-descendante, et au Portugal d'un nombre important de Français, deux communautés dynamiques, mobiles et actives, qui constituent un lien humain et culturel exceptionnel entre nos deux pays, et qui se manifeste notamment à Bordeaux.

Cette saison porte sur l'égalité de genre et la parité, la diversité et l'inclusion, le développement durable et l'océan, l'Europe, les langues françaises et portugaises, la jeunesse et l'éducation.

La mise en œuvre de la saison France-Portugal a été confiée, pour la partie française, à l'Institut français, opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture pour l'action culturelle extérieure de la France. Dans le prolongement de cette saison culturelle croisée, la Ville de Bordeaux a désiré soutenir des projets portés localement par des structures ou des opérateurs bordelais, pour donner un retentissement sur notre territoire à tout ce qu'incarnent les siècles d'échanges entre Bordeaux et le Portugal et leur héritage contemporain.

L'appel à projet a été lancé le 23 décembre 2021. 25 dossiers ont été réceptionnés. Un jury, présidé par M. Stéphane GOMOT, Conseiller municipal délégué pour la mémoire et le dialogue interculturel, s'est réuni le 7 février 2022 et 10 d'entre eux ont été retenus.

Au regard de l'importance donnée au partenariat européen et de nos relations privilégiées avec le Portugal et notamment avec la Ville de Porto, nous vous proposons d'attribuer la somme de 16.342 euros selon la répartition suivante :

	ENTITÉ	DESCRIPTIF DU PROJET	MONTANT
1	Collège Alain- FOURNIER	Soutien au projet du collège Alain-Fournier intitulé « Le Portugal à la une » : création d'Unes de presse illustrées sur le Portugal, réalisées par les élèves de deux classes de 6ème encadrés par leur enseignante de lettres, leur professeur documentaliste et la rédactrice en chef du magazine Baïka. L'objectif est de faire explorer le Portugal, son territoire et ses cultures aux élèves de façon ludique, créative et pédagogique. Le travail sera mené avec chaque	1.782 €

		classe à raison de deux interventions de 2h et suivie par une exposition publique des travaux des enfants dans le centre d'animation Argonne-Nansouty-Saint-Genès.	
2	Collège Le Mirail	Soutien au projet du collège Le Mirail intitulé « Le Portugal à la une » : création d'Unes de presse illustrées sur le Portugal, réalisées par les élèves de deux classes de 6 <sup>ème</sup> encadrés par leur enseignante de lettres, leur professeur documentaliste et la rédactrice en chef du magazine Baïka. L'objectif est de faire explorer le Portugal, son territoire et ses cultures aux élèves de façon ludique, créative et pédagogique. Le travail sera mené avec chaque classe à raison de deux interventions de 2h et suivie par une exposition publique des travaux des enfants dans le centre d'animation Argonne-Nansouty-Saint-Genès.	1.000 €
3	Les Formes Telluriques	Soutien au projet de spectacle de poésies et de romans d'auteurs portugais et français lus dans les deux langues par les comédiens Maelle Goslan et Michèle Ferreira. Ce spectacle raconte la beauté brute de la nature, les hommes dans l'environnement et, au fil de l'eau, entre Garonne et océan Atlantique, des quêtes de libertés sociales, géographiques et politiques, résistances et féminismes, dans le deux pays (Portugal et France), du milieu du XX <sup>ème</sup> siècle à nos jours, en passant par les années 1970 qui ont vu la transformation du monde, avec d'un côté de l'horizon la chute de la dictature de Salazar, et de l'autre, le chic de cultures en mouvement.	2.360 €
4	Association du Patrimoine Israélite d'Aquitaine (APIA)	Soutien au projet de spectacle sons et lumières au cimetière juif de Bordeaux.	2.700 €
5	Association FIMEB	Soutien au projet d'évènement intitulé « Scene City : Bordeaux Lisbonne ». Il s'agit d'un après-midi festif (concert, DJ set, tables rondes, exposition de street art, performance de danse et offre gastronomique) pour proposer aux publics bordelais de découvrir un pan des cultures indépendantes de la capitale portugaise	1.500 €
6	Lycée Camille Julian	Soutien au projet d'échange pour amener un groupe de 20 élèves à porter un regard critique sur l'activité touristique dans les deux villes européennes jumelées : Bordeaux et Porto. La thématique et la problématique communes abordées entre nos deux établissements sera « Le tourisme : une activité durable à Bordeaux et à Porto ? » dont l'objectif sera de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement et de leur faire prendre conscience de l'impact du tourisme sur nos villes.	800 €
7	Comité Aristides de Sousa Mendes	Soutien au projet de conférences sur la nation portugaise, la communauté juive d'origine portugaise, la présence ibérique à Bordeaux et dans la région, avec la projection du film « les frères Pereire » de Michel Cardoze. Valoriser la collecte des témoignages de 32 personnalités portugaises (réalisée en 2009 et 2010 par le Comité, le Rahmi et le Musée National de l'Histoire de l'Immigration à Paris), la présentation du livre « la communauté silencieuse » aux	1.000 €

		éditions Elytris et l'exhibition de l'exposition « cinq siècles de présence portugaises à Bordeaux et dans sa région ».	
8	Comité Aristides de Sousa Mendes	Soutien au projet de quatre cycles de rencontres ainsi que la projection d'un film sur la vie d'Edouardo Lourenço avec sa participation et la présence de l'écrivaine Lidia Jorge.	2.000€
9	Jusqu'à l'aube	Soutien au projet de soirées artistiques mettant en valeur des pays du monde, dont le Portugal. Ils proposent une découverte du Portugal à travers des spectacles, des performances artistiques, des concerts et des dégustations culinaires au Théâtre Le cerisier à Bordeaux Bacalan	1.700 €
10	Ricochet Sonore	Soutien au projet de spectacle intitulé « explora'sons » sous la forme de séances d'écoute musicale commentées dans le cadre de ses actions musicales de proximité. Elles permettent d'explorer les traditions et actualités musicales d'un pays, mais aussi ses liens avec d'autres musiques et cultures. Ces « explora'sons » seront au nombre de huit et seront consacrés à la musique portugaise en partant bien évidemment du Fado, mais en souhaitant montrer ses liens actuels avec d'autres styles musicaux, tout en évoquant le kuduro ou encore la pimba ; ils seront interprétés dans les huit quartiers de Bordeaux.	1.500 €

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Attribuer aux associations susmentionnées les subventions correspondantes ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ces subventions ;
- Imputer la dépense correspondante sur le budget 2022 de la direction des relations internationales – fonction BX 048 – comptes 65748 et 657381.

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Mesdames Nadia SAADI, Fannie LE BOULANGER, et Monsieur Didier JEANJEAN

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 octobre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Céline PAPIN**